

## **NOUVELLE ÉTUDE SUR LES FONDS DE PÊCHE DE LA CORSE ET SUR LEUR RENTABILITÉ**

par Cl. MAURIN et M. BONNET

Les prospections et chalutages effectués par le « Président-Théodore-Tissier » au large des côtes de Corse, au cours de ses campagnes méditerranéennes de 1957 et 1958, avaient permis de repérer d'intéressants fonds chalutables dans cette région. Les principaux se trouvent :

sur le versant oriental, dans le canal de Corse, à une profondeur comprise entre 300 et 850 m,

sur le versant occidental, au nord-ouest de la baie de St-Florent, autour de 600 m et au large des Bouches de Bonifacio entre 170 et 850 m.

Les captures moyennes par traict de 2 heures, sans être très élevées, s'étaient révélées assez bonnes pour la Méditerranée étant donné la valeur des espèces rapportées : grosses crevettes rouges et merlus (merlus 15 à 30 kg, crevettes 5 à 15 kg, exceptionnellement 50 kg en été).

Du fait de l'absence en Corse de chalutier susceptible de travailler par grand fond ces résultats n'ont pas été commercialement exploités. Seul le « Lutin » de Nice a effectué, à partir de 1960, quelques marées dans le canal de Corse.

En 1962, l'arrivée en métropole de chalutiers provenant d'Algérie a reposé le problème de l'exploitation des grands fonds en Corse. Bien que ceux-ci aient été, au cours des dernières années, régulièrement travaillés par des chalutiers étrangers, des campagnes expérimentales s'avéraient nécessaires pour estimer si une exploitation régulière était encore possible et rentable.

C'est ce qui a conduit l'Institut des Pêches à diriger deux opérations de ce genre avec des chalutiers dont la participation a été financée par le Plan de Relance des Pêches maritimes.

La première, effectuée du 4 mai au 16 juin, a été limitée à la Corse. Trois chalutiers provenant d'Algérie y ont participé, ce sont :

le « St-Augustin », 19 m de longueur, 180 cv, fixé à Bastia,

la « Ste-Salsa », 20 m de longueur, 200 cv, fixée à Marseille,

la « Sylvia », 25 m de longueur, 280/300 cv, également fixée à Marseille.

La seconde, réalisée conjointement par le navire océanographique de l'Institut des Pêches « Thalassa » et les chalutiers « Lutin » de Nice et « St-Augustin » de Bastia, au cours des deux premières semaines de décembre, a permis d'étendre l'expérience aux côtes nord-est et nord-ouest de Sardaigne complétant ainsi les observations faites par la « Thalassa » le mois précédent au large des côtes sud et ouest de Sardaigne. Cette seconde campagne avait également pour but d'effectuer au large de la Corse, dans les zones déjà connues, des essais comparatifs de chaluts de différents modèles.

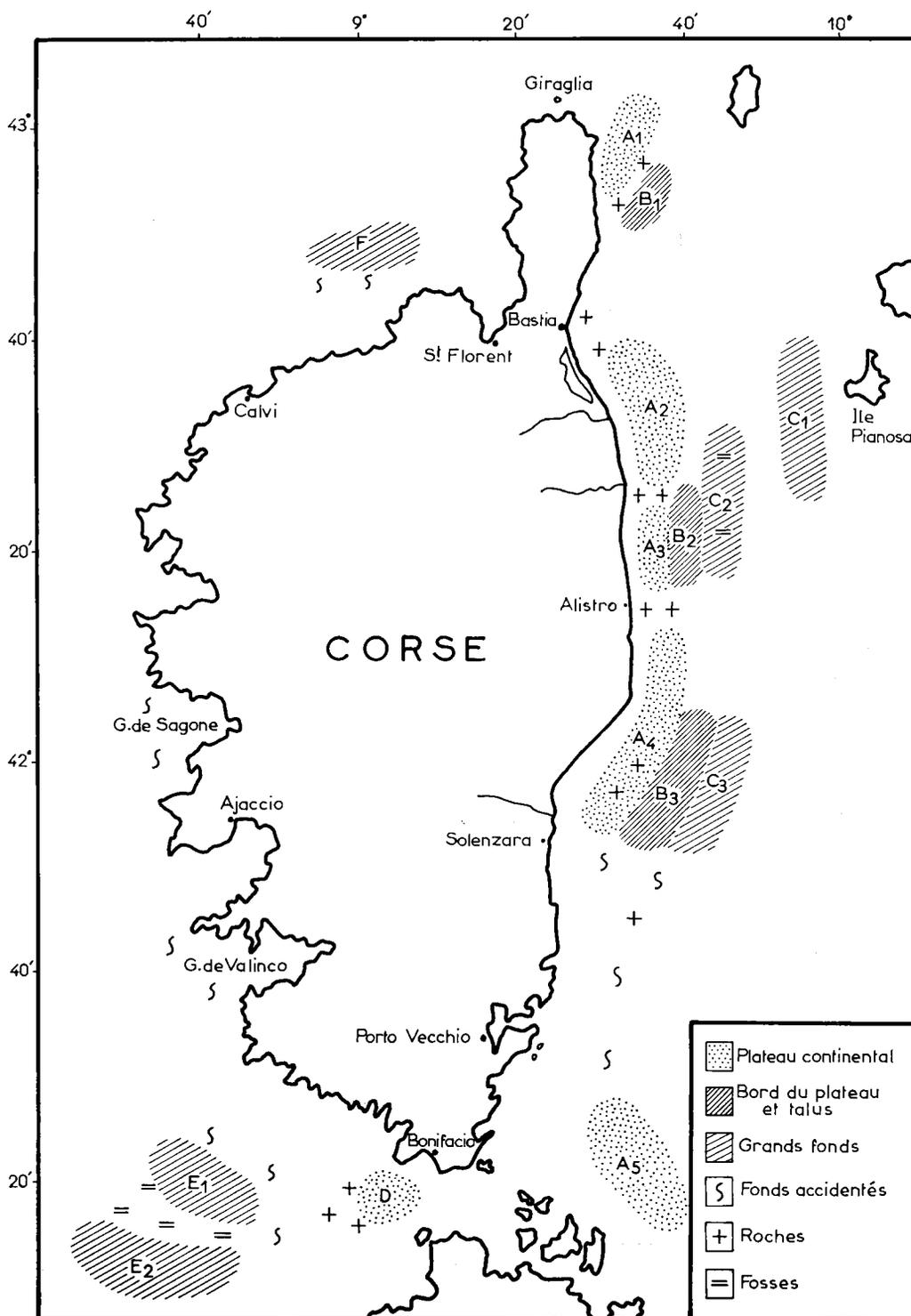


FIG. 1. — Fonds prospectés et chalutés en mai et juin 1963 au large de la Corse.

Pour la commodité de l'exposé nous donnerons le compte rendu de ces travaux en trois parties :  
prospections et chalutages en Corse,  
prospections et chalutages en Sardaigne,  
essais comparatifs de chaluts.

## I. - PROSPECTIONS ET CHALUTAGES EN CORSE (mai-juin 1963).

La « Sylvia » et la « Ste-Salsa » ont appareillé de Marseille le 6 mai pour rejoindre à Bastia le « St-Augustin ». Durant un mois et demi, prospections et chalutages expérimentaux ont été faits : tout au long de la côte orientale de Corse, de la Giraglia au large des Bouches de Bonifacio, sur les côtes occidentales à l'ouest des Bouches de Bonifacio, dans les golfes de Sagone, Valinco et St-Florent.

Jusqu'au 10 juin un représentant de l'Institut des Pêches embarqué à bord de la « Sylvia » a dirigé les opérations par radio donnant à chaque bateau les indications nécessaires à une bonne coordination des opérations de prospection.

Du 10 au 16 juin les trois bateaux ont travaillé par leurs propres moyens, poursuivant l'exploitation de la zone qui s'était révélée la plus intéressante.

### 1) Description des fonds.

Ces travaux ont vérifié les résultats obtenus par le « Président-Théodore-Tissier » et, dans certains cas, les ont complétés. On peut maintenant préciser les possibilités de chalutage au large des côtes orientales et même occidentales de Corse, au moins en fin de printemps.

#### A) Côte orientale.

**a) Fonds du plateau continental.** Le plateau continental est chalutable entre 90 et 100 m depuis la latitude de la Giraglia jusqu'à l'alignement Mont Ragliano-Marine de Tomina, c'est-à-dire sur une distance d'environ 5 milles marins (fig. 1, zone A<sub>1</sub>) ; plus au sud les croches sont nombreuses, les fonds redevenant chalutables du village du Biguglia à l'embouchure du Fium'Alto (fig. 1, zone A<sub>2</sub>).

De la Bouche du Fium'Alto à la Marine de Padulella, sur une distance d'environ 3 milles marins, le plateau continental est parsemé de roches et difficilement chalutable.

En revanche il est praticable de la Marine de Padulella à la Marine de Pruneto au nord du phare d'Alistro, puis du sud d'Alistro à l'embouchure du Travo au nord de Solenzara (fig. 1, zones A<sub>3</sub> et A<sub>4</sub>). Entre 40 et 80 m les fonds, constitués de sable mêlé de gravier et de maërl, sont recouverts de nombreuses algues mortes qui rendent parfois la pêche difficile. De place en place se trouvent de petites formations coralligènes.

Au-delà de 80 m, sur les fonds sableux caractérisés par la présence de gros oursins (*Brissopsis*), les algues mortes sont moins nombreuses. Quelques croches sont à signaler, notamment à l'est du Fium'Orbo (par 42° de latitude nord et 90 m de profondeur) et au large de l'étang de Palo (par 65 m de profondeur et 41°55' de latitude nord).

Au sud de Solenzara le plateau continental est très étroit et le chalutage est pratiquement impossible jusqu'aux îles Cerbicales (au sud-ouest de Porto-Vecchio).

Au sud de ces îles la plateforme continentale s'élargit entre 90 et 100 m en une sorte de plateau d'environ 10 milles de large (fig. 1, zone A<sub>5</sub>). Malheureusement la présence de très nombreuses épaves, débris d'avions et munitions, rend cette zone dangereuse pour le chalutage.

**b) Bord du plateau et partie supérieure du talus (fonds de 150 à 400 m).** Ce niveau a été prospecté et chaluté en deux secteurs.

Au large du Cap entre la pointe Giunco et la Marine de Meria, de 270 à 370 m (fig. 1, zone B<sub>1</sub>). Il s'agit de fonds de sable vaseux surtout fréquentés par les faux merlans (*Gadus poutassou*) et les argentines (*Argentina sphyraena* et *Argentina leioglossa*). Plusieurs épaves sont à signaler, notamment par 250 m de fond au sud-est de la Marine de Méria.

Au nord de Cervione entre 280 et 400 m (fig. 1, zone B<sub>2</sub>). La pente du talus est relativement douce jusqu'à la latitude de Fium'Alto. Ces fonds sont de sable vaseux à térébratules puis à funiculines. Entre Fium'Alto et la pointe d'Arco la pente devient plus accentuée et les fonds fortement ondulés. Il y a risque d'envasement. Dans l'ensemble cette zone est assez riche en *Gadus poutassou* et en argentines. On note la présence de quelques crevettes roses (*Parapenaeus longirostris*).

Il faut préciser qu'entre Aleria et Solenzara le bord du plateau et son talus sont également chalutables, au moins entre 150 et 175 m puis entre 350 et 400 m (fig. 1, zone B<sub>3</sub>).

**c) Grands fonds (400-650 m).** Les fonds de 450 à 650 m sont de vase compacte couverte de vase fluide à *Isidella*. Ils ont été chalutés dans trois secteurs.

1° A l'ouest du plateau continental toscan entre le nord de l'île Pianosa et le nord-ouest de Formiche de Monte Cristo (fig. 1, zone C<sub>1</sub>).

2° De l'embouchure du Golo au village de Cervione (fig. 1, zone C<sub>2</sub>). Cette zone, limitée au nord et au sud par des fonds accidentés, est traversée par de petites fosses de direction ouest-est. Les deux premières, profondes d'une quinzaine de mètres, se trouvent autour de 42°30' de latitude nord ; la troisième, profonde de 4 à 5 m, se trouve au sud-est de la Marine de Padulella. Ces fosses ont été franchies sans difficulté pendant la première période de chalutage. Mais à partir du moment où une exploitation régulière a été effectuée, plusieurs croches ont été faites au niveau de la première fosse. Comme nous le verrons plus loin cette zone s'est révélée la plus riche en crevettes rouges (*Aristeomorpha*).

3° Entre Aleria et Solenzara, de 500 à 600 m (fig. 1, zone C<sub>3</sub>). Au sud de Solenzara les grands fonds sont également accidentés jusqu'à 600 m principalement entre Solenzara et Pinarello de 400 à 500 m, à l'est de Pinarello par 470 m, à l'est des îles Cerbicales par 370-400 m.

## B) Côte occidentale et Bouches de Bonifacio.

**a) Plateau continental.** Entre la Corse et la Sardaigne, par 50 à 65 m de profondeur (fig. 1, zone D), les fonds sont réguliers mais durs et riches en poissons de roches ; les éponges et coraux y sont nombreux.

Plus à l'ouest, entre 100 et 150 m, s'étend un large plateau. Il s'agit de fonds de sable coquillier parsemé de pitons rocheux, dangereux pour le chalutage.

### b) Grands fonds.

1° *Région ouest des Bouches de Bonifacio.* Des chalutages ont été effectués à l'ouest des Bouches de Bonifacio sur les fonds travaillés par le « Président-Théodore-Tissier » en 1957 et 1958. Ce secteur est séparé en deux zones par une fosse située à l'ouest de la partie nord de la Sardaigne.

*Zone nord* (fig. 1, E<sub>1</sub>). Le talus du plateau continental est assez fortement ondulé. Le meilleur secteur est le plus proche des Bouches de Bonifacio à la profondeur de 400/500 m. Plus à l'ouest, entre 570 et 600 m, les fonds sont de plus en plus accidentés et difficilement chalutables, et au nord, au niveau de l'île des Moines, le talus est sillonné de fosses et les risques d'envasement sont nombreux.

*Zone sud* (fig. 1, E<sub>2</sub>). C'est la prolongation du plateau continental sarde. Les fonds sont également accidentés surtout en bordure de la fosse. Des traicts d'une heure à une heure et demie, effec-

tués en direction sud-ouest—nord-est, de 320 à 550 m, se sont terminés par un envasement. Ces fonds sont pourtant chalutables en direction est-ouest.

2° *Golfes de Valinco et de Sagone*. Ces deux golfes sont très accidentés. Trois essais de chalutage y ont été faits : 2 à l'ouest du cap Muro, 1 dans la baie de Valinco. Seul ce dernier ne s'est pas terminé par une croche ; d'une durée d'une heure, il a révélé la présence à 400 m de quantités appréciables d'argentines, de rascasses et de langoustines.

3° *Golfe de St-Florent* (fig. 1, zone F). C'est à la fin de la campagne que deux des chalutiers, « Ste-Salsa » et « Sylvia », ont fait quelques essais de chalutage entre 400 et 650 m sur le talus du plateau continental à l'ouest du golfe de St-Florent.

Les fonds inférieurs à 600 m se sont révélés dangereux. En revanche le fond est stable sur une distance d'environ 10 milles marins à une profondeur comprise entre 600 et 650 m. Il faut noter la présence de crevettes rouges *Aristeus*, espèce différente de celle capturée sur la côte orientale.

## 2) Rendement de la pêche.

### A) Côte orientale.

a) **Plateau continental.** D'une manière générale le rendement obtenu la nuit est très supérieur à ce qu'il est de jour, surtout en ce qui concerne les rougets.

Dans la région comprise entre Alistro et l'embouchure du Travo (zone A<sub>1</sub>) un traict d'une heure effectué pendant la nuit dans des conditions normales, c'est-à-dire sans croche, a rapporté une vingtaine de kilos de rougets dont 7 à 8 de rougets rouges (*Mullus surmuletus*), 5 à 6 kg de poissons de roches (serrans, vieilles, rascasses, grondins, etc.), 2 à 3 kg de pageots, 5 à 20 kg de poissons de moindre qualité (jarrets, bogues, etc.).

Compte tenu du fait que ce rendement a été obtenu la nuit, on note une sensible diminution par rapport aux résultats obtenus par le « Président-Théodore-Tissier » en 1957 et 1958, et à plus forte raison par rapport à ceux obtenus par les chalutiers travaillant entre les années 1950 et 1955 dans la zone côtière.

b) **Bord du plateau et partie supérieure du talus** (fonds de 150 à 400 m). Le meilleur rendement horaire obtenu à ce niveau est de 35 à 40 kg de *Gadus poutassou* avec 2 à 3 kg de crevettes roses *Parapenaeus longirostris*. En revanche certains traicts n'ont rapporté que quelques kilos de poissons.

c) **Grands fonds.** C'est entre l'embouchure du Golo et le village de Cervione, à une profondeur de 650 à 720 m, que les chalutiers ont fait les meilleures captures de grosses crevettes rouges (*Aristeomorpha*). Les rendements qui ne dépassaient guère de jour 10 à 15 kg/heure en début de campagne ont atteint et dépassé 40 kg/heure, soit 90 kg au traict, pendant la période d'exploitation commerciale.

Dans les derniers jours, le rendement a été réduit du fait de fréquentes croches au niveau des fonds de la zone C<sub>2</sub>. Les quantités de poisson pêchées à ce niveau ont été pratiquement insignifiantes ; quelques merlus, quelques gros faux merlans, quelques baudroies, congres, etc.

### B) Côte occidentale.

a) **Plateau continental.** Les 3 traicts effectués de jour dans les Bouches de Bonifacio ne peuvent guère donner une idée exacte du rendement possible dans cette zone. On peut pourtant l'estimer pour une heure de traict à une quinzaine de kilos de grosses rascasses et de rougets, une dizaine de kilos de raies, une dizaine de kilos de poissons divers et une vingtaine de kilos de violets.

**b) Grands fonds.** Les fonds de la côte occidentale sont, nous l'avons vu, très accidentés et présentent de ce fait de grandes difficultés d'exploitation. Dans le secteur ouest des Bouches de Bonifacio, zone nord, le meilleur rendement est de 50 kg de petites crevettes roses (*Plesionika*), 4 kg de langoustines, 4 à 5 kg de faux merlans.

A plus grande profondeur (550/600 m) les captures n'ont pas dépassé, à l'heure, une dizaine de kilos de crevettes rouges et une douzaine de kilos de crevettes roses.

Dans la partie sud le seul niveau intéressant est celui compris entre 450 et 550 m. Il a fourni 25 kg à l'heure de crevettes roses et quelques langoustines.

Quelques essais effectués dans la région de St-Florent ont confirmé l'existence d'un intéressant plateau chalutable à 600 m environ de profondeur. Deux heures de traict ont rapporté 25 kg de grosses crevettes rouges *Aristeus*.

Sur les 80 traicts effectués sur les fonds à crevettes une cinquantaine seulement l'ont été dans un but d'exploitation commerciale.

Ces 80 traicts ont rapporté environ 2 tonnes de crevettes rouges et près de 500 kg de crevettes roses, ce qui représente une valeur de 23 000 F, le total des captures pour les 170 traicts représente 31 000 F. En dehors des crevettes, les captures les plus intéressantes sont les rougets pêchés sur le plateau continental : 600 kg vendus 5 200 F. La grande majorité des apports a été expédiée par bateau ou par avion à Marseille et Nice.

Les dégâts en filet, peu fréquents pendant la première partie de la campagne, ont été importants au cours de la prospection de la côte occidentale ainsi que pendant la période finale.

Compte tenu du fait que sur un total d'environ 170 traicts effectués pendant la campagne, 70 seulement peuvent être considérés comme ayant été faits dans un but commercial, les résultats obtenus étaient assez satisfaisants. Cependant, plusieurs points restaient à éclaircir. Il importait en effet de savoir :

1) si les fonds situés au large de la Sardaigne présentent un meilleur rendement, en crevettes notamment, que ceux du canal de Corse ;

2) si les risques de croches ou de charges d'algues sur les fonds du plateau continental corse peuvent être réduits par l'emploi du chalut semi-pélagique, tout en maintenant un rendement suffisant en poisson ;

3) si les fonds du talus du plateau continental se sont réellement appauvris en poisson ou si l'emploi du chalut italien à faible ouverture verticale est à l'origine des différences de rendement constatées par rapport à ceux obtenus par le « Président-Théodore-Tissier ».

C'est pour répondre à ces trois questions qu'il était nécessaire de compléter cette campagne et c'est ce qui a été fait avec la « Thalassa » en novembre, puis avec la « Thalassa », le « Lutin » et le « St-Augustin » en décembre.

## II. - PROSPECTIONS ET CHALUTAGES EN SARDAIGNE (novembre et décembre 1963).

Prospections et chalutages au large des côtes de Sardaigne ont été faits de la manière suivante :

a) du 9 au 16 novembre la « Thalassa » a travaillé au large de la côte sud et de la côte sud-ouest jusqu'à la latitude de Bosa (40°15 de latitude nord) :

b) du 5 au 7 décembre la « Thalassa », le « Lutin » et le « St-Augustin » ont chaluaté conjointement au large des côtes nord-est ;

c) la « Thalassa », ayant à son bord les patrons de pêche du « Lutin » et du « St-Augustin »,

a opéré au large des côtes nord-occidentales entre Bosa et le cap Falcone à partir du 11 décembre.

Les 33 chalutages effectués au total, échelonnés entre 90 et 600 m de profondeur, permettent de donner déjà quelques indications sur la nature des fonds et sur leur rendement.

## 1) Description des fonds.

### A) Côte méridionale.

**a) Fonds du plateau continental** (fig. 2, zone A<sub>1</sub>). Au large de la côte sud les fonds sont réguliers et doux entre 120 et 150 m. Deux traicts de chalut ont été effectués dans ce secteur, le premier autour de 120 m, le second autour de 150 m.

**b) Talus du plateau continental** (fig. 2, zone B<sub>1</sub>). Le talus du plateau continental se présente dans ce secteur en pente relativement douce surtout entre les caps Spartivento et Teulada. La pente est plus accusée au sud-ouest de ce dernier. Les fonds de vase sableuse, entre 300 et 500 m, sont riches en merlus et en crevettes roses, mais les crevettes rouges sont encore peu abondantes.

### B) Côte occidentale.

**a) Fonds du plateau continental** (fig. 2, zone A<sub>2</sub>). Le plateau continental qui atteint une quinzaine de milles dans la partie sud-ouest de la Sardaigne se rétrécit au niveau du golfe d'Oristano pour s'élargir à nouveau au large de Bosa et diminuer d'ampleur vers le nord à partir du cap Caccia.

Dans l'ensemble ces fonds sont durs et n'ont pu être pratiqués sans croche que dans la partie sud, entre 39°24 et 39°27 de latitude nord.

**b) Bord du plateau continental et talus.** Ce niveau a été exploité de 200 à 400 m entre 39° et 39°40 de latitude nord (fig. 2, zone B<sub>2</sub>). Les fonds en sont doux et aisément chalutables.

En revanche le talus du plateau est accore et difficile entre 40° et 40°40 ; les touffes de coraux y sont nombreuses (fig. 2, zone B<sub>3</sub>). Au nord du cap Argentiera les fonds deviennent plus réguliers mais demeurent durs (fig. 2, zone B<sub>4</sub>).

**c) Grands fonds.** A l'exception d'une zone accidentée autour de 39°39 de latitude nord, et de la région située au nord du cap Argentiera, les grands fonds, formés de vases à *Isidella*, sont d'une manière générale plus facilement praticables que ceux du talus du plateau.

Plusieurs coups de chaluts ont été faits à ce niveau notamment au sud-ouest du cap Sperone entre 500 et 600 m, au sud-ouest du golfe d'Oristano autour de 500 m (fig. 2, zone C<sub>1</sub>), au nord-ouest du cap Mannu autour de 500 m, et au large du cap Caccia entre 520 et 600 m (fig. 2, zone C<sub>2</sub>).

### C) Côte nord-orientale.

**a) Fonds du plateau continental.** Dans la zone nord-orientale de la Sardaigne les fonds de 90 à 100 m, constitués de sable coquillier, sont durs mais réguliers ; ils sont chalutables entre 41°05 et 41°11 (fig. 2, zone A<sub>3</sub>). Plus au nord, les zones rocheuses deviennent nombreuses ce qui rend la pêche difficile.

**b) Talus du plateau continental.** Autour de 400 m, sur vase sableuse à oursins et étoiles, de bons fonds existent entre 41°08 et 41°15. Une fosse profonde située à 41°07 limite, vers le sud, cette zone chalutable (fig. 2, zone B<sub>5</sub>).

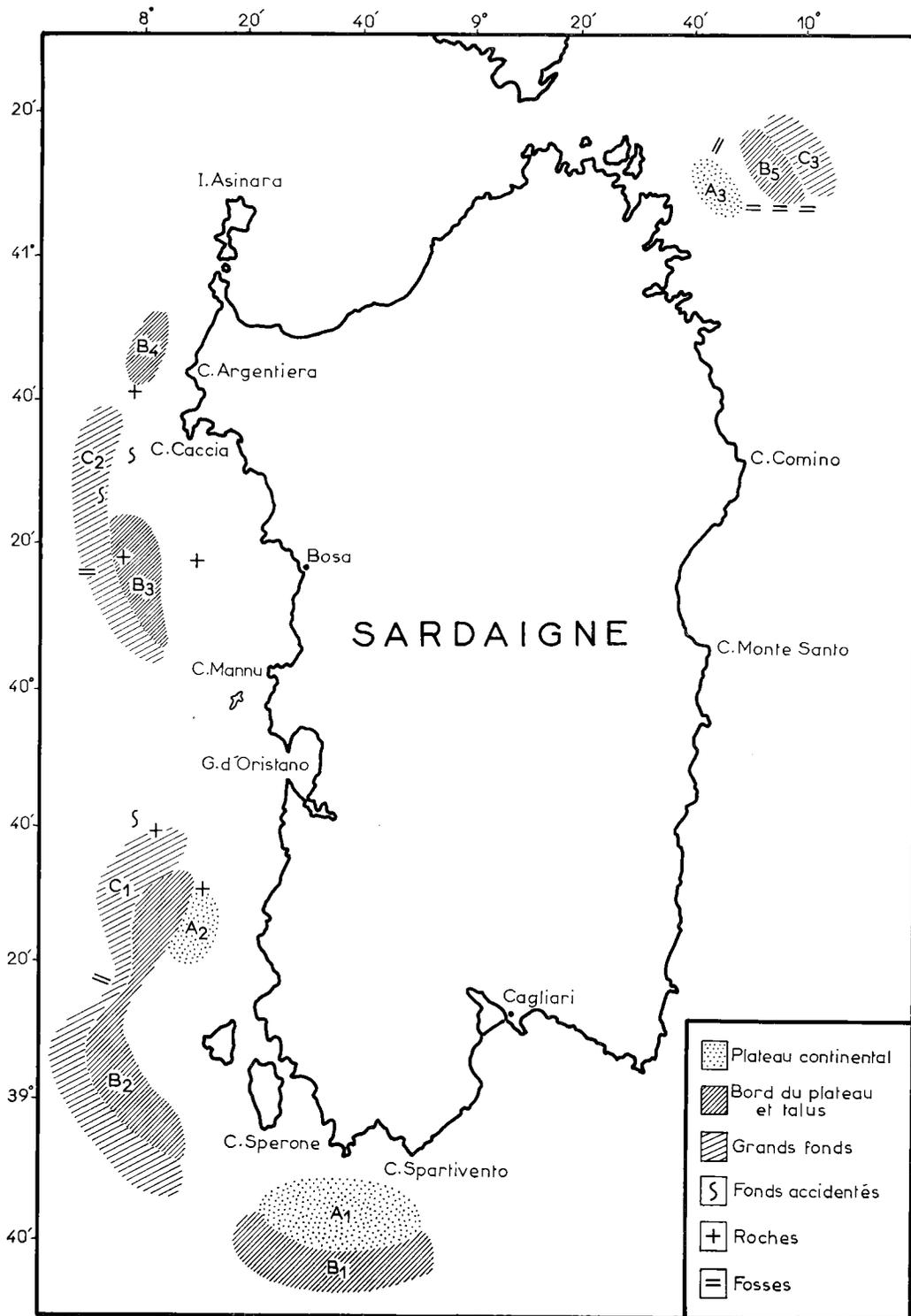


FIG. 2. — Fonds prospectés et chalutés en novembre et décembre 1963 au large de la Sardaigne.

c) **Grands fonds.** Au nord de la fosse précédemment citée et jusqu'au large des Bouches de Bonifacio la pente est très douce entre 500 et 600 m. Les fonds de vase profonde à *Isidella* sont réguliers et sans accident (fig. 2, zone C<sub>3</sub>).

## 2) Rendement de la pêche.

### A) Côtes méridionale et occidentale.

a) **Fonds du plateau continental.** Etant donné le caractère accidenté du plateau continental les traicts ont été peu nombreux et de courte durée ; il n'est donc pas possible d'en calculer le rendement précis. Néanmoins, la zone méridionale semble plus riche que la zone occidentale.

A titre d'exemple, un traict effectué au sud du cap Spartivento, autour de 150 m, a rapporté en 1 heure : 30 kg de rougets, 30 kg de pageots, 32 kg de raies, 10 kg de St-Pierre et 9 kg de merlus.

b) **Bord du plateau et talus.** Autour de 200 m les merlus sont présents dans tous les traicts. Il s'agit d'individus de taille moyenne capturés d'ailleurs en quantités relativement faibles (maximum 10 kg au traict). Les rougets surmulets de grande taille sont fréquents et assez abondants sauf au nord du cap Argenteria (5 à 18 kg au traict). Les autres espèces représentées à ce niveau sont les raies (jusqu'à 60 kg au traict), les poutassous, les capelans et les St-Pierre.

Autour de 400 m l'espèce dominante est le poutassou de taille moyenne ou petite (rendement moyen 55 kg au traict de 2 heures) ; viennent ensuite le merlu, présent dans tous les traicts (rendement moyen 20 kg), puis les raies et les baudroies. Les crevettes sont partout fréquentes mais elles ne sont abondantes que dans la zone sud avec un rendement moyen de 39 kg au traict contre 5 kg dans la zone ouest. Il s'agit principalement de crevettes roses *Parapenaeus* et *Plesionika*, les crevettes rouges étant encore peu nombreuses à ce niveau.

c) **Grands fonds.** Entre 500 et 600 m les fonds paraissent, au moins fin automne, beaucoup plus riches que ceux du canal de Corse ; c'est ainsi que les captures moyennes de merlus s'établissent autour de 25 kg au traict et celles de crevettes autour de 30 kg, dont les 2/3 en crevettes rouges *Aristeomorpha*. Mentionnons également les poutassous abondants dans tous les traicts.

Signalons qu'un traict effectué au large du cap Caccia a rapporté, en 2 h, 44 kg de crevettes dont 38 de crevettes rouges.

### B) Côte nord-orientale.

D'une manière générale la côte orientale paraît moins riche que les côtes méridionale et occidentale, mais les rendements y ont été supérieurs à ceux obtenus sur la côte orientale de Corse.

a) **Fonds du plateau continental.** Les espèces dominantes ont une grande valeur économique : rougets, rascasses, grondins, vives, baudroies et raies cloutées. Comme cela a été constaté en Corse le rendement semble être supérieur la nuit, surtout en ce qui concerne les rascasses, les rougets et les grondins. Malgré de fréquents étalages, d'ailleurs sans gravité, le « Lutin » et le « St-Augustin » ont fait de belles captures : en une heure de traict de nuit, jusqu'à 15 kg de rougets, 10 kg de rascasses, 4 à 5 kg de grondins, 2 à 3 kg de vives, 5 à 10 kg de raies.

b) **Talus du plateau.** Un seul traict a été fait sur le talus autour de 400 m. Il a rapporté environ 180 kg de poissons dont 150 de poutassous.

c) **Grands fonds.** Entre 500 et 600 m le merlu a paru assez peu abondant (environ 6 kg au traict). En revanche de belles captures de crevettes ont été faites par la « Thalassa » et les deux

chalutiers ; ces captures ont atteint 28 kg dont la moitié de grosses crevettes rouges, le rendement moyen se situant autour de 10 kg par traict de 2 heures. Sans être aussi abondantes, les langoustines sont à mentionner avec une moyenne de 5 kg au traict.

### III. - ESSAIS COMPARATIFS DE CHALUTS.

Ces essais ont été réalisés au large des côtes de Corse, entre le 4 et le 11 décembre, par la « Thalassa », le « St-Augustin » et le « Lutin ».

#### 1) *Matériel employé.*

La « Thalassa » a procédé aux essais de trois types de chaluts :

a) chalut de fond, type « Ville de Safi », en nylon tressé, de 29 m de corde de dos et 42 m de bourrelet avec un gréement identique à celui utilisé en Méditerranée à partir de 1958 <sup>(1)</sup> ;

b) chalut à grande ouverture verticale à deux faces dissymétriques, monté sur double bourrelet ; ce filet a été utilisé soit en semi-pélagique monté sur fourches, soit en chalut de fond avec trois entremises et bras de 50, 100 ou 150 m, selon la profondeur de travail <sup>(2)</sup> ;

c) chalut pélagique de 800 mailles à deux faces symétriques avec poche en mailles de 20 mm et panneaux Suberkrüb <sup>(2)</sup>.

Le « St-Augustin », de son côté, a également employé trois filets distincts :

a) chalut de type italien, long de 37 m avec poche en mailles de 10 mm et bras de 250 m en câble mixte de 22 mm ;

b) chalut « Ville de Safi » de 21 m de corde de dos et de 32 m de bourrelet avec poche en mailles de 18 mm ; ce filet est monté avec des entremises de 4 m et des bras de 150 m en câble mixte de 22 mm ;

c) chalut à grande ouverture verticale de 19,60 m de corde de dos avec bourrelet de 25,10 m en manille de 30 mm ; ce filet, monté suivant les plans de NÉDÉLEC <sup>(3)</sup>, a subi par rapport à l'original certaines modifications quant à la grandeur des mailles (ailes 37,5 mm, petit dos et ventre 30 mm, rallonge 20 mm, amorce et poche 18 mm) ; gréé avec trois entremises de 22,50 m et bras de 50 m, il a été utilisé, soit en semi-pélagique avec Netzsonde et chaînes en guirlande, soit en chalut de fond.

Le « Lutin » a toujours travaillé avec un chalut italien de 32 m de long à mailles de 12 mm dans la poche.

#### 2) *Résultats.*

La synthèse des résultats obtenus au cours de ces essais peut être donnée en quatre points.

a) Sur les fonds d'environ 400 m du canal de Corse (fig. 1, zones B<sub>2</sub> et B<sub>3</sub>) la « Thalassa » a capturé de 40 à 45 kg de merlus par traict de 2 heures avec le filet à grande ouverture verticale et, seulement 3 kg de la même espèce avec le chalut « Ville de Safi » ; pour les autres poissons les prises étaient comparables.

En revanche le « Ville de Safi » semble avoir un meilleur rendement que le chalut à grande ouverture pour la pêche des crevettes par fonds de plus de 500 m .

(1) *Rev. Trav. Inst. Pêches marit.*, 26 (2), 1962, p. 168 et 169.

(2) *Science et Pêche* n° 120, novembre 1963.

(3) *Science et Pêche* n° 95, juillet 1961.

b) A une profondeur de 550 à 600 m le « St-Augustin » a effectué des apports comparables en crevettes avec le « Ville de Safi » et avec le chalut italien. Cependant, le « Ville de Safi » s'est révélé de meilleur rendement (+ 25 %) pour les poissons.

c) Sur le plateau continental, le « St-Augustin » a pêché, en moins d'une heure de traict, avec le chalut à grande ouverture gréé en semi-pélagique et travaillant en effleurant le fond, jusqu'à 200 kg de picarels, 10 kg de rougets, 5 à 6 kg de rascasses, serrans et pageots et quelques raies, sardines et maquereaux.

Aucune avarie n'a été faite et les quantités d'algues mortes pêchées ont été faibles ou nulles.

Au même moment, sur les mêmes fonds et dans le même temps, le « Lutin » n'a pas pris plus de 12 kg de jarrets, 5 kg de rougets, quelques rascasses, pageots, serrans et chinchards.

De plus ce chalutier a plusieurs fois croché et rempli à plusieurs reprises son chalut d'algues mortes au point de faire des avaries.

d) La « Thalassa » n'a utilisé qu'une seule fois le chalut pélagique au-dessus des fonds du plateau continental où opéraient le « Lutin » et le « St-Augustin », et ceci uniquement dans un but de démonstration puisqu'il était conçu pour la pêche du hareng.

Il n'est donc pas possible de tirer des conclusions définitives de cette seule pêche. En effet, une quinzaine de kilos de poissons seulement a été capturée (grosses sardines, maquereaux, pageots, bogues), mais les échos enregistrés par le Netzsonde à l'entrée du filet ont montré que d'appréciables quantités de poissons de surface, sardines notamment, pénétraient dans le filet mais n'y étaient pas retenues.

## CONCLUSIONS.

1) Les grands fonds situés au large de la Corse sont peu riches en poissons, leur exploitation est cependant rentable au printemps et en été, grâce à la présence de la crevette ; le « St-Augustin » travaillant régulièrement entre 550 et 600 m de profondeur en a capturé jusqu'à 200 kg par jour de pêche en juillet et en août 1963. En hiver les apports diminuent au point de ne pas dépasser 3 à 5 kg au traict.

Si l'on ne peut encore estimer le rendement possible pendant l'été au large des côtes de Sardaigne, les pêches effectuées en hiver ont montré qu'il est très supérieur à celui des fonds du canal de Corse. C'est pourquoi même si l'on n'envisage pas pour l'instant que des chalutiers basés en Corse puissent travailler en hiver dans la partie sud-ouest et sud de cette île, au nord en tous cas, les fonds prospectés présentent d'intéressantes possibilités d'exploitation immédiate. En effet, ceux de la côte nord-est, qui ne sont distants que de 32 milles de Porto-Vecchio, sont à l'abri des vents d'ouest et ceux de la partie nord-ouest, bien que plus éloignés, ont, par leur richesse, suscité un très vif intérêt de la part des pêcheurs qui ont participé aux expériences.

2) Sur le talus du plateau continental la seule espèce commerciale intéressante est le merlu. Les essais ont montré qu'il est nécessaire, pour le capturer, d'utiliser des chaluts de fond à grande ouverture verticale. Le « St-Augustin » procède dès maintenant à une exploitation systématique de ces fonds avec ce type de filet.

3) En ce qui concerne les fonds côtiers une très nette diminution de rendement a été constatée par rapport aux années précédentes, mais il est encore possible en été de prendre de 80 à 100 kg rougets au cours de la nuit. Pendant l'hiver, période où les rendements sont nettement plus faibles, l'utilisation des chaluts semi-pélagiques, avec ou sans Netzsonde, aurait pour triple avantage :

- d'éviter les avaries causées par les chargements d'algues ou accrochage,
- de permettre la capture des poissons pélagiques, prises intéressantes en cette saison,
- de protéger des fonds qui présentent des signes de surexploitation.

4) Au cours des prospections l'abondance du poisson de surface (sardine, anchois et maquereau) sur toute la côte orientale de la Corse est apparue comme un fait important. Lorsque les conditions de commercialisation de ces poissons se seront améliorées il sera possible d'envisager une exploitation rationnelle de ce stock.

*En résumé.* les expériences effectuées font entrevoir des possibilités de pêche qui justifieraient l'implantation en Corse d'unités supplémentaires à condition qu'elles soient en nombre limité et parfaitement adaptées au chalutage par grands fonds et à la pêche semi-pélagique.

---